



UNE RECETTE À LA FRANÇAISE

UNE
PINCÉE
D'AGROÉCOLOGIE

POUR UNE
LOUCHE
D'AGRO-
INDUSTRIE



Sommaire

1	Méthodologie	4
2	Financer un modèle agricole plus durable et plus juste : État des lieux	5
3	10 ans de financements en total décalage avec les ambitions françaises	9
4	Conclusion et recommandations	15

En résumé

Depuis 10 ans, la France montre un intérêt croissant pour le modèle agroécologique et l'intègre dans les lois régissant son action et ses financements dans l'agriculture à l'international. En parallèle, la France fait également la promotion à l'international d'un modèle agro-industriel à fortes externalités sociales, économiques et environnementales négatives. **Alors que le consensus scientifique, partagé par Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France, appelle à une nécessaire et urgente transformation des systèmes alimentaires pour s'attaquer aux causes profondes de la faim, la France ne doit pas faire fausse route : au cœur de cette transformation, c'est le modèle agroécologique qui doit s'imposer.**

Nos trois structures, Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France, ont donc souhaité se pencher sur les soutiens financiers engagés par la France vers l'agriculture des pays du Sud et analyser leurs orientations. Soutiennent-ils une transition agroécologique ? Ou au contraire favorisent-ils un modèle qui nuit à cette transition ? Participent-ils à la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités de genre ou contre les dérèglements climatiques ? Ou ignorent-ils ces enjeux cruciaux qui pourtant sont les causes mêmes de l'explosion de la faim dans le monde ?

Pour réaliser cette étude, nous avons fait appel au BASIC, un cabinet d'étude indépendant, avec qui **nous avons passé au crible 10 ans de financements français (2009-2018), soit 6,2 milliards d'euros engagés au travers de plus de 9500 projets.** Les résultats sont édifiants et nos recommandations sans appel. La France doit drastiquement changer de cap, réorienter ses financements agricoles vers une transition agroécologique, garantir une véritable transparence concernant l'allocation de ses soutiens financiers et enfin atteindre une cohérence politique entre ses orientations affichées et la réalité de ses actions.

Note aux rédactions : ce document est un résumé d'un rapport plus global amené à sortir début décembre. L'ensemble des données, graphiques, méthodologie, pourcentages et recommandations produites y seront détaillés. **Ce document est confidentiel, merci de ne pas diffuser.**

Depuis 10 ans, la France a plus financé le développement de l'agro-industrie

des pays du Sud (plus d'un quart des financements recensés)

que le développement de l'agroécologie

(12,6 %)

78 %

des financements agricoles français analysés n'ont par ailleurs aucune volonté explicite de réduction de la pauvreté

Seulement 2% des projets financés mentionnent la question du climat.

1

Méthodologie

Le BASIC¹ a réalisé pour nos organisations un travail de collecte et d'agrégation des financements agricoles internationaux français. Il a également développé un outil pour analyser ces financements.

Nous avons décidé de prendre en compte tous les soutiens financiers publics de la France dans l'agriculture à l'international :

- L'Aide Publique au Développement (APD), les dons, principalement octroyés par les **ministères**² ainsi que par le **groupe AFD** (Agence Française de Développement) et les prêts qui constituent la majorité des financements du groupe AFD (AFD et Proparco).
- Les autres outils financiers ne relevant pas de l'APD, utilisés par **Proparco** : entrées au capital, prises de participation, obligations...
- Les garanties publiques octroyées par **Bpifrance** en soutien à l'exportation des entreprises françaises ayant des activités à l'étranger.

Seuls les financements bilatéraux, qui contrairement aux financements multilatéraux, sont rattachés à des projets spécifiques, ont été pris en compte dans notre analyse. De même, seuls les financements allant vers des pays éligibles à l'Aide Publique au Développement ont été analysés pour cette étude.

Nous ne nous sommes pas limités à l'APD car les contre-garanties de prêt de Bpifrance et les autres financements de Proparco, permettent à des acteurs privés français de pénétrer certains marchés et d'y maintenir ou développer leur implantation. Via leur soutien à un modèle agricole pouvant nuire aux objectifs agroécologiques français, ils ont de fait un impact direct sur la stratégie agricole de développement française.

Si notre base de données a été considérée comme la plus exhaustive possible après consultation avec les équipes techniques de l'AFD, il n'a pas été possible de décompter de manière exacte la totalité des financements français. Ceci est notamment le cas pour Bpifrance mais aussi certains projets agro-industriels du groupe AFD³, notamment ceux relevant de l'intermédiation financière. De même le manque de cohérence entre les différentes bases de données qui répertorient les projets financés, n'a pas permis un décompte exact du nombre de projets financés. Le manque de transparence des données disponibles ainsi que l'absence d'harmonisation en matière de reporting entre les différentes institutions expliquent la difficulté d'avoir une vision globale précise. Vision dont les autorités françaises ne disposent pas non plus.

Ce sont toutefois 9571 projets qui ont été recensés et que nous avons passés au crible de nos indicateurs. Nos méthodologies ont été construites avec une certaine marge de tolérance c'est-à-dire qu'elles ont été élaborées pour compter le plus de projets français possible dans chaque catégorie.

¹ Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne.

² Les ministères considérés par notre étude sont le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MEN), Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MINEFI).

³ On peut citer par exemple ici le cas de l'entreprise Feronia soutenu à dessein par Proparco depuis 2013 au travers d'une intermédiation financière via l'African Agriculture Fund (AAF). Feronia est un projet d'exploitation intensive de palmiers à huile sur plus de 100 000 hectares en République Démocratique du Congo sur des terres faisant l'objet de litiges avec les communautés locales pour accaparement foncier. Bien que la participation du groupe AFD soit avérée, nous n'avons pu obtenir aucune donnée financière de la part de Proparco sur ce projet.

Plus de détails sur la méthodologie de classification des projets nous ayant permis d'aboutir aux résultats ci-dessous sont disponibles dans un document annexe .

2

Financer un modèle agricole plus durable et plus juste : État des lieux



Aujourd'hui, plus d'un quart de l'humanité n'a pas un accès régulier à une alimentation en quantité et en qualité suffisante⁴. Autre constat, indissociable de l'évolution de la malnutrition, les inégalités économiques et la pauvreté, en particulier des femmes, gagnent toujours plus de terrain⁵. Il semble de plus en plus improbable d'atteindre les objectifs de développement durable « zéro faim » et « zéro pauvreté » d'ici à 2030. Des objectifs d'autant plus inatteignables dans un contexte de crise climatique qui détruit l'agriculture et la biodiversité et paupérise les populations les plus vulnérables. Ce constat d'échec est drastiquement renforcé par le contexte économique actuel et par la crise alimentaire en cours faisant suite à la pandémie COVID-19.

Focalisé sur des objectifs de productivité, le modèle agro-industriel s'est imposé petit à petit⁶, en dépit de son incapacité à mettre un terme à la faim⁷, et malgré ses considérables conséquences négatives (sociales, économiques et environnementales notamment) qui mettent directement en péril la sécurité et la souveraineté alimentaires des plus démunis. Ce modèle, basé sur une très forte concentration des pouvoirs et des richesses et lié à un commerce international agressif, engendre et entretient des inégalités économiques, des atteintes à l'environnement et au climat, des violations des droits Humains et la marginalisation des paysannes et des paysans. Ces dernière-s sont pourtant les premières victimes de la faim.

Les besoins de financement pour le développement sont colossaux si les États veulent remplir les objectifs de développement durable qu'ils se sont fixés en 2015 : le soutien financier des pays du Nord à destination des pays du Sud et en voie de développement est un des leviers nécessaires. Toutefois, tous les financements n'ont pas les mêmes impacts : en fonction de leurs orientations, ils peuvent contribuer à des changements structurels indispensables, ou au contraire, renforcer des systèmes qui sont identifiés comme, au moins en partie, responsables de la crise économique, sociale et environnementale.

Au niveau international, la France est un des rares pays à se poser comme champion de l'agroécologie, du climat et de la défense des agricultures familiales. Ces priorités, inscrites dans plusieurs lois⁸, sont officiellement les lignes directrices devant guider les actions agricoles françaises à l'étranger, et sont par ailleurs reprises dans les discours officiels⁹. Elles ont par ailleurs été réaffirmées par le gouvernement français dans la stratégie *Sécurité Alimentaire, Nutrition et Agriculture Durable* de 2019¹⁰ qui cadre en théorie l'action de la France à l'international sur le sujet.

Depuis lors, il est incontestable qu'une partie des prises de positions politiques et investissements agricoles français a bénéficié à la transition agro-écologique. La France défend officiellement l'agroécologie au sein de plusieurs instances internationales¹¹. Elle soutient la recherche en ce sens¹² et finance di-

⁴ FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2020. The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming food systems for affordable healthy diets. Rome, FAO.

⁵ Oxfam international, janvier 2020, Celles qui comptent – Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités.

⁶ Le modèle agro-industriel s'est imposé progressivement à travers des politiques publiques à différentes échelles, une gouvernance internationale de plus en plus favorable, ainsi que par l'orientation de financement à l'international, qu'il s'agisse de fonds publics comme étudiés dans notre rapport, ou fonds privés.

⁷ Ce modèle agro-industriel a notamment été fortement poussé depuis les crises alimentaires de 2008. Quelques années plus tard, force est de constater l'inefficacité du modèle avec une augmentation continue de la faim depuis 2014 (rapport SOFI 2020, voir note 1).

⁸ L'OI n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale – LOPDSI – et Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

⁹ Cf *Discours de M. Macron à Rungis*, 11 octobre 2017.

¹⁰ *Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable*, 2019.

¹¹ Au sein du Comité pour la Sécurité Alimentaire notamment, dans lequel elle est très investie.

¹² Dans son *document d'orientation 2010-2020*, l'institut national de la recherche agronomique (Inra) a par exemple identifié l'agro-écologie comme l'un de ses deux chantiers scientifiques prioritaires.

rectement des projets d'organisations de producteurs (OP) ou d'organisations non gouvernementales (ONG) visant à mettre en œuvre une agroécologie familiale ambitieuse, dont nos trois structures.

Toutefois, malgré ce fort ancrage législatif et stratégique, d'autres priorités politiques semblent coexister. On voit ainsi monter en puissance depuis quelques années une volonté accrue de mobiliser la politique étrangère de la France au service d'intérêts économiques nationaux. Cette « *diplomatie économique* », instituée sous le mandat de François Hollande¹³, a été abondamment reprise par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

Cette nouvelle orientation se fait au profit de la promotion des exportations et du savoir-faire agro-industriel français, et vers la conquête de nouveaux marchés, tout l'inverse de la promotion d'une agroécologie paysanne.

Cette priorité de « diplomatie économique » se retrouve dans la plupart des derniers cadres législatifs français comme par exemple la stratégie « *Europe et International* » du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation¹⁴.

Cette réorientation s'est donc caractérisée par un double discours avec d'un côté une France officiellement promotrice de l'agroécologie paysanne au Sud et de l'autre une France souhaitant transformer ses investissements agricoles internationaux en facteurs de réussite économique nationale¹⁵. Ce double discours permet in fine à chaque opérateur de l'action extérieure de l'Etat (en charge d'orienter les financements publics en matière d'agriculture) de définir avec une plus ou moins grande amplitude ses stratégies et modalités d'interventions. Proparco, la filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, et Business France, la principale structure française accompagnant les entreprises françaises à l'international, affirment ainsi par exemple sans complexe leurs soutiens à la mise en place d'entreprises agro-industrielles¹⁶.

Au-delà de ce double discours agricole, la France est fortement engagée, du moins politiquement, sur d'autres facteurs sous-jacents de la faim. **La lutte contre la pauvreté¹⁷, la lutte contre les inégalités de genre¹⁸ ou encore la lutte contre les dérèglements climatiques¹⁹** sont présentes au cœur des différents axes stratégiques portés avec force par la France. Il nous semblait important d'étudier comment l'engagement politique en faveur de ces facteurs se traduit dans les orientations financières de la France. Cela nous semblait d'autant plus intéressant que ces éléments participent à des changements structurels, et à ce titre sont des indicateurs des orientations stratégiques de la France.

¹³ Fabius, Laurent. « La France dans la bataille de la diplomatie économique », *Géoeconomie*, vol. 65, no. 2, 2013, pp. 7-18.

¹⁴ On peut prendre ici également pour exemple le gouffre entre le volet solidarité internationale et le volet export des Etats Généraux de l'Alimentation ou encore le volet export du récent plan de relance français.

¹⁵ Ce double discours s'est retrouvé dans les prises de paroles officielles de la France (la France, invitée d'honneur du Salon International de l'Agriculture d'Abidjan 2019, y a par exemple organisé un événement sur l'agroécologie tout en faisant autant que possible la promotion de ses entreprises et start-up agro-industrielles, dont l'entreprise Carrefour) mais aussi dans ses politiques publiques : la stratégie *Europe et Internationale* du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) adoptée en 2018 met ainsi en parallèle dans ses objectifs la promotion de l'expertise agricole française, sa capacité d'exportation dans une logique agro-industrielle avec la réduction de la faim dans le monde.

¹⁶ Voir par exemple les derniers dossiers de Proparco « L'agro-industrie, un levier pour le développement. À quelles conditions ? » ou "Embracing the challenges of sustainable industrial development" et les nombreux articles, facilitation ou fiches géographiques en faveur du développement agro-industriel produits par Business France.

¹⁷ Op. cit. Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable, p 10 « La lutte contre la pauvreté passe notamment par un soutien aux agricultures familiales et des politiques économiques inclusives permettant de créer des emplois décents dans les filières agricoles, en particulier pour les jeunes ruraux et les femmes ».

¹⁸ L'objectif de réduction des inégalités de genre est au cœur du plan opérationnel stratégique de l'AFD « Le Groupe augmentera également ses financements de projets contribuant à l'égalité entre les femmes et les hommes à travers une palette d'instruments et de programmes dédiés à la promotion des femmes, en particulier en faveur de l'emploi et de l'accès aux services essentiels (éducation, santé, nutrition). 50 % des volumes annuels d'engagements du Groupe auront un objectif genre principal ou significatif. » La France est par ailleurs co-organisatrice Forum Génération Égalité.

¹⁹ La France reconnaît le rôle de facteur aggravant du « changement climatique » dans sa stratégie internationale pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable et met le climat au cœur de son objectif n°2. Autre exemple, la France a joué un rôle diplomatique de premier plan dans l'élaboration de l'Accord de Paris en 2015 ; le nouveau Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022 de l'AFD promeut à ce titre une approche 100 % accord de Paris.

Dans ce flou politique, l'analyse des financements publics français dans l'agriculture des pays du Sud est un indicateur de la réelle orientation de la ligne suivie par la France et permet de mettre en lumière le degré de cohérence entre politiques et investissements. Pour nos structures, Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France, il est urgent et impératif d'agir sur les causes structurelles de la faim et de transformer en profondeur les systèmes alimentaires et agricoles, afin de les rendre plus justes, durables et nutritifs. Dans cette optique, la transition agroécologique est à la fois une réponse soutenue par la France mais aussi plébiscitée par l'ensemble de la société civile et des organisations paysannes du Sud ainsi que par la recherche française agronomique française. Il est donc à la fois logique et indispensable que les investissements français agricoles à l'international participent et soutiennent cette transition. L'orientation de ces financements à l'appui d'une agroécologie paysanne ambitieuse est un choix politique majeur qu'il devient urgent de prendre. La coexistence de ces deux orientations n'est plus possible, le modèle agro-industriel mettant gravement en danger toute transition agroécologique.

²⁰ <https://financeincommon.org/>.

²¹ Voir par exemple l'étude Absent Agroecology Aid: On UK Agricultural Development Assistance Since 2010 réalisée sur la contribution britannique, ou l'étude "La finance pour l'agroécologie : plus qu'un rêve?" réalisée sur la contribution européenne.

À travers cette étude, nos trois structures ont évalué et analysé la cohérence des financements agricoles internationaux de la France depuis 10 ans. Nous présentons ici les premiers résultats qui nous permettent de faire un état des lieux des financements français et d'en tirer des recommandations d'orientations politiques, indispensables pour de vrais changements structurels.

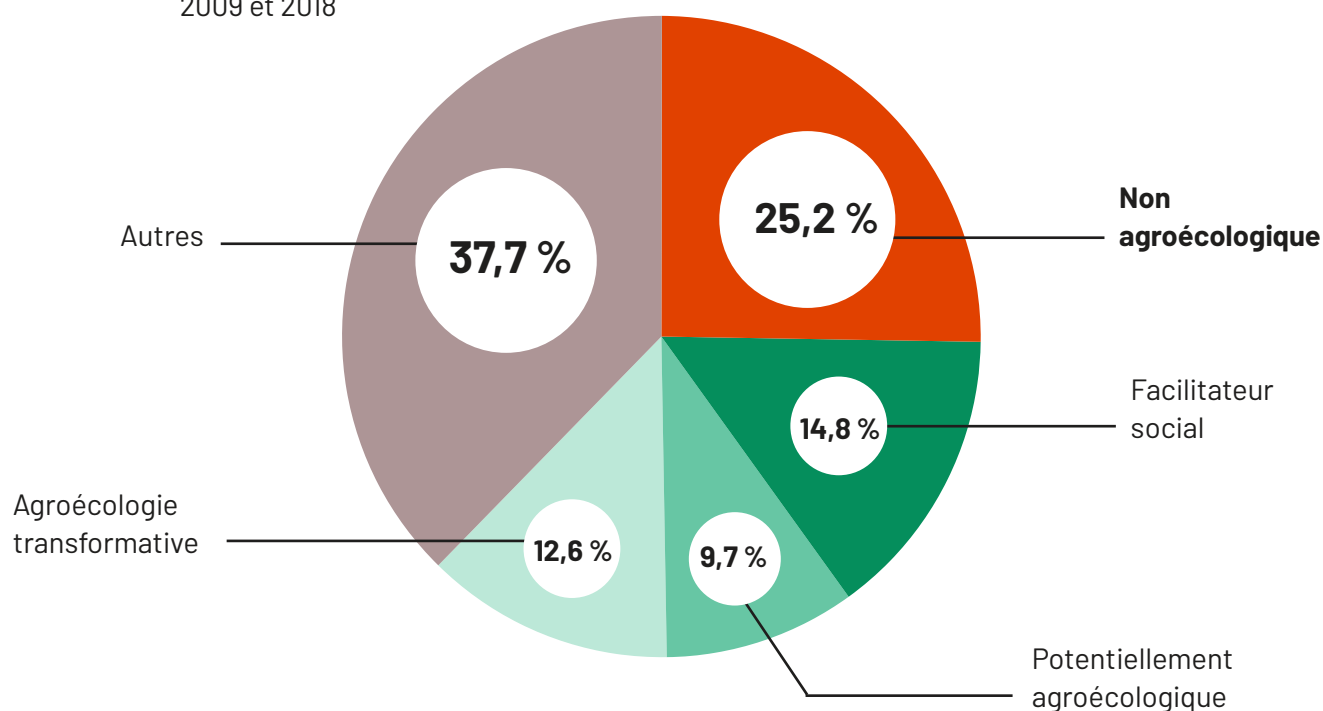
Un rapport d'analyse complet sortira début décembre. Ces premiers résultats sont éclairants à l'heure où les banques de développement se réunissent à Paris le 12 Novembre 2020²⁰ pour échanger sur leurs cadres d'intervention et faire preuve d'ambition. Cette vaste étude, qui analyse 10 années de financements et, passe au crible un montant total de 6 234 793 071 €, se fait l'écho d'études similaires réalisées sur la contribution d'autres pays à la transition agroécologique²¹. Pour transformer les systèmes alimentaires, les rendre durables et résilients, la réponse doit être globale. La France doit y contribuer, et mettre en cohérence ses paroles et ses actes.

3

10 ans de financements en total décalage avec les ambitions françaises

Agroécologie ou agro-industrie ? La France a tranché

Figure 1 : Part des financements contribuant à la transition agroécologique entre 2009 et 2018



Les engagements politiques forts de la France en matière d'agroécologie ne se concrétisent pas dans ses décisions financières. Seuls 12,6 % des investissements français engagés entre 2009 et 2018 dans l'agriculture ont réellement bénéficié à la transformation agroécologique.



Par transformation agroécologique, nous entendons des projets qui proposent à la fois des changements de pratiques au sein des fermes et des transformations plus systémiques pour les valoriser (tels que des transformations du droit foncier, des protections des ressources naturelles, des dynamiques multipartites, etc.). Si l'essentiel de ces montants (98 %) a été engagé par l'AFD, cela ne représente toutefois que 27 % des financements agricoles totaux de l'agence. Néanmoins, l'encadré ci-dessous nous montre que l'Agence a la capacité de mettre ce genre de projet en œuvre.

22 Plus d'informations sur ce financement sont disponibles sur le site de l'AFD : <https://www.afd.fr/base-projets/consulterProjet.action?idProjet=CSN1592>.

Exemple d'un projet d'agroécologie transformative soutenue par la France : le programme VCLA²² au Sénégal

Financé par l'AFD à hauteur de 225 000 euros depuis 2018, le projet de promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales au Sénégal (VCLA0) a pour but la structuration et la pérennisation de filières céréalières locales et agroécologiques. Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de renforcement de la souveraineté alimentaire au Sénégal par la réduction de la dépendance aux importations céréalières, propose une réelle vision systémique de l'agroécologie. La transition est accompagnée tout au long des chaînes de valeur (de la production à la commercialisation). Les agriculteurs familiaux sont formés et accompagnés. Les pratiques sont documentées et capitalisées et la représentation institutionnelle des producteurs ainsi que le contexte politique sont modifiés en faveur d'une transition agroécologique localisée et paysanne.

Les financements potentiellement agroécologiques (c'est-à-dire portant uniquement sur la promotion de pratiques agricoles agroécologiques) sont également particulièrement faibles : ils ne représentent que 9,7 % des financements totaux étudiés sur la période.

Les financements proposant des changements systémiques sociétaux et économiques (comme la promotion de droits fonciers ou la protection des ressources naturelles – regroupés sous l'appellation facilitateur social dans notre étude) **représentent 14,8 % des financements totaux (qui sont, à près de 80 % du fait de l'AFD).** L'AFD propose donc, dans nombre de ses projets, des changements systémiques en lien avec l'agriculture, mais pas nécessairement orientés vers l'agroécologie²³. Autant d'occasions manquées pour l'agroécologie.

Au contraire, la France est plus prompte à financer des projets allant à l'encontre des objectifs qu'elle annonce. Les financements non agroécologiques ont en effet clairement la priorité française : **25,2 % des investissements français entre 2009 et 2018 se sont faits au détriment d'une transition agroécologique.** Pour leur grande majorité, ces investissements sont dédiés uniquement à l'augmentation des rendements quel que soit le modèle agricole soutenu, ou au développement assumé de l'agro-industrie dans les pays récipiendaires, bien souvent en lien ou par l'entremise de groupes privés français désirant s'implanter ou se développer à l'étranger. La grande majorité de ces financements non agroécologiques sont liés aux activités de Proparco (à 52,4 %) et de Bpifrance (à 42,3 %). Si ces deux entités contribuent pour une large part au financement de projets non agroécologiques, il est encore plus frappant de constater leur répartition interne. Pour Bpifrance, ce type de financement représente 100 % de son activité tandis que pour Proparco cela recouvre 69 % de ses financements.

Une grande part des financements agricoles français (37,7 %) ne peut toutefois pas être classée à l'aune de sa contribution à l'agroécologie faute de données disponibles.

²³ On parle ici par exemple de projets qui viserait à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire via l'amélioration des conditions de production et de commercialisation, la création ou la réhabilitation d'infrastructures rurales ou encore la mise en place de système de gouvernance des ressources naturelles et foncières, mais qui ne ferait en aucun cas le choix d'orienter ces outils en faveur d'une transition agroécologique.

²⁴ <https://www.proparco.fr/fr/-carte-des-projets/spayka>.

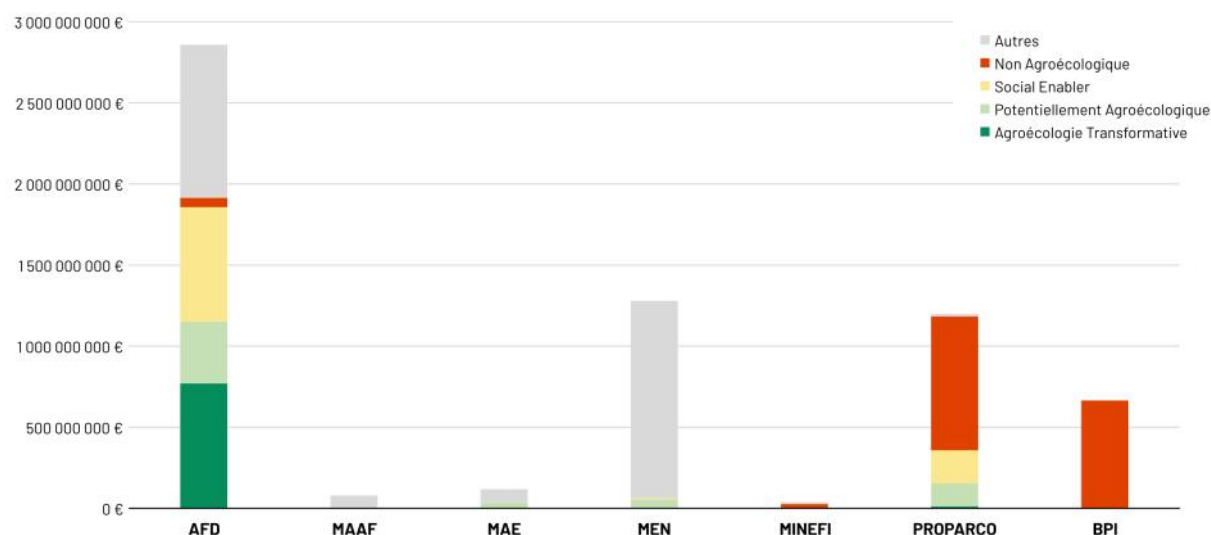
²⁵ Réseau Action Climat, *Un coup de fourchette pour le climat*, 2015.

²⁶ Voir liste des contrats garantis en 2017 : <https://www.bpifrance.fr/Qui-sommes-nous/Nos-metiers/International/Assurance-Export/Evaluation-Environnementale-et-Sociale>

Exemple d'un projet non agroécologique soutenu par la France : projet d'implantation de serres chauffées en Arménie

En 2018, Proparco a accordé un prêt de presque 9 millions d'euros à la société arménienne Spayka²⁴. Plus gros négociant de fruits et légumes du pays, l'entreprise s'intéresse désormais à la production agro-industrielle. Ce financement a pour but la création de serres, chauffées au gaz à la saison froide, pour la production intensive, notamment de tomates et poivrons principalement à destination des pays voisins et de l'Union Européenne. Ce projet illustre bien les soutiens français au développement de l'agro-industrie, en l'occurrence une agriculture d'exportation, qui ne respecte pas les saisons et pour une grande partie hors-sol. De tel projet, en ciblant un acteur déjà majeur dans le pays, aura finalement peu de retombées positives sur les populations locales. Au contraire, l'impact sur le dérèglement climatique de ce projet, lui, est nécessairement conséquent. Outre la question du transport de ces produits d'exportations, une tomate produite hors saison sous serre chauffée émet jusqu'à 10 fois plus de gaz à effet de serre qu'une tomate produite en saison²⁵. Tout en participant à la main mise d'un acteur sur l'ensemble d'une chaîne de production, le projet sert également les intérêts français : c'est une entreprise française, Richel Group, qui a fournis les serres en question, en bénéficiant au passage d'une garantie export de Bpifrance à hauteur de 14,82 millions d'euros²⁶. Au total, ce sont donc 23,5 millions d'euros que la France a engagé sur un projet allant à l'encontre de ses priorités stratégiques en terme de modèle agricole à soutenir.

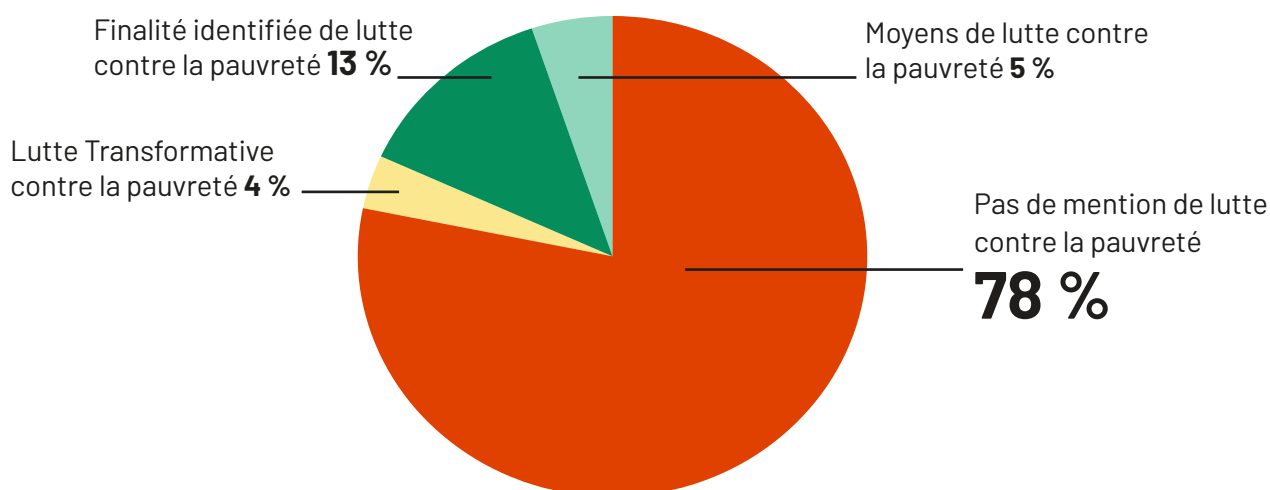
Figure 2 : Part des financements contribuant à la transition agroécologique entre 2009 et 2018



La lutte contre la pauvreté : l'autre parent pauvre des soutiens français

Les résultats de la lutte contre la pauvreté sont également alarmants : 78 % des financements publics engagés pour des projets agricoles n'affichent aucune volonté de réduction de la pauvreté. De même que pour l'agroécologie, la majeure partie de ces financements (98,5 %) proviennent de l'AFD. Ce qui rend encore plus catastrophique les performances des autres institutions dans ce domaine : la prise en compte de la pauvreté est quasiment absente des orientations de leurs financements. Si certains projets définissent une finalité de lutte contre la pauvreté (13 % des financements) ou alors précisent dans leurs actions des moyens de lutte contre la pauvreté (5 % des financements), rares sont ceux qui intègrent les deux et s'engagent donc dans une véritable action transformatrice. Si la plupart des institutions affirment bien que la pauvreté contribue à l'insécurité alimentaire, elles ne font pas le choix de transformer leurs analyses en actions concrètes dans l'orientation de leurs financements.

Figure 3 : Part des financements contribuant à la lutte contre la pauvreté

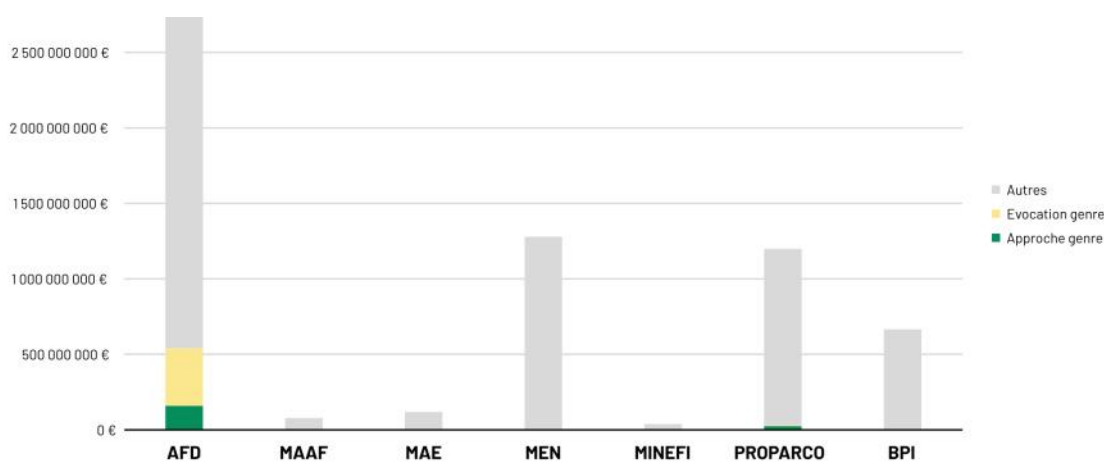


La France aveugle à la question de genre

Concernant l'intégration du genre dans les projets financés par la France, c'est un zéro pointé pour la quasi-totalité des institutions : les projets ayant une véritable approche genre représentent 3,5 % des financements totaux.

En contradiction avec les engagements français, seule l'AFD finance quelques projets concernant le genre, mais de manière anecdotique puisque la moitié de ses projets « genre » se contente de mentionner ce sujet sans l'intégrer réellement dans la construction du projet.

Figure 4 : Répartition des financements par institutions intégrant la dimension du genre (2009-2018)



La crise climaquoi ?

Enfin, l'urgence de la crise climatique et les ambitions affichées de la France en la matière sont totalement absentes des orientations des financements français. Le manque de détails des financements français ne nous a pas permis d'aller plus loin que l'analyse de la simple évocation du climat au sein des projets. Quoi qu'il en soit, le climat ne semble que très peu pris en compte dans le narratif des financements agricoles français. Moins de 2,1 % des projets évoque la question climatique, l'écrasante majorité préférant l'ignorer.

Une incohérence politique inacceptable

Ces résultats alarmants soulèvent de graves problèmes en matière de cohérences politiques : les priorités officielles de la France ne sont pas respectées. Chaque institution oriente ses financements en fonction de son propre agenda et de sa propre interprétation des priorités, quitte à aller à l'encontre des objectifs affichés par la France.

Enfin, au-delà des résultats, notre étude montre qu'il existe **un réel problème de transparence et d'agrégabilité des données disponibles, et donc de redevabilité de ces institutions françaises.**

Certaines institutions, dont l'AFD, ont connu une augmentation de leur nombre de projets sur la période étudiée, en général assez proportionnelle avec l'évolution des financements. On observe sur la période une grande inconsistance au cours des années avec une tendance « en dent de scie ». C'est le cas notamment des ministères pour lesquels les données sont plus erratiques et difficiles à interpréter, que ce soit en montants financés comme en nombre de projets. Ces inconsistances pourraient être expliquées par des disparités dans les déclarations faites par les ministères dans les bases de données internationales, en particulier de l'OCDE.

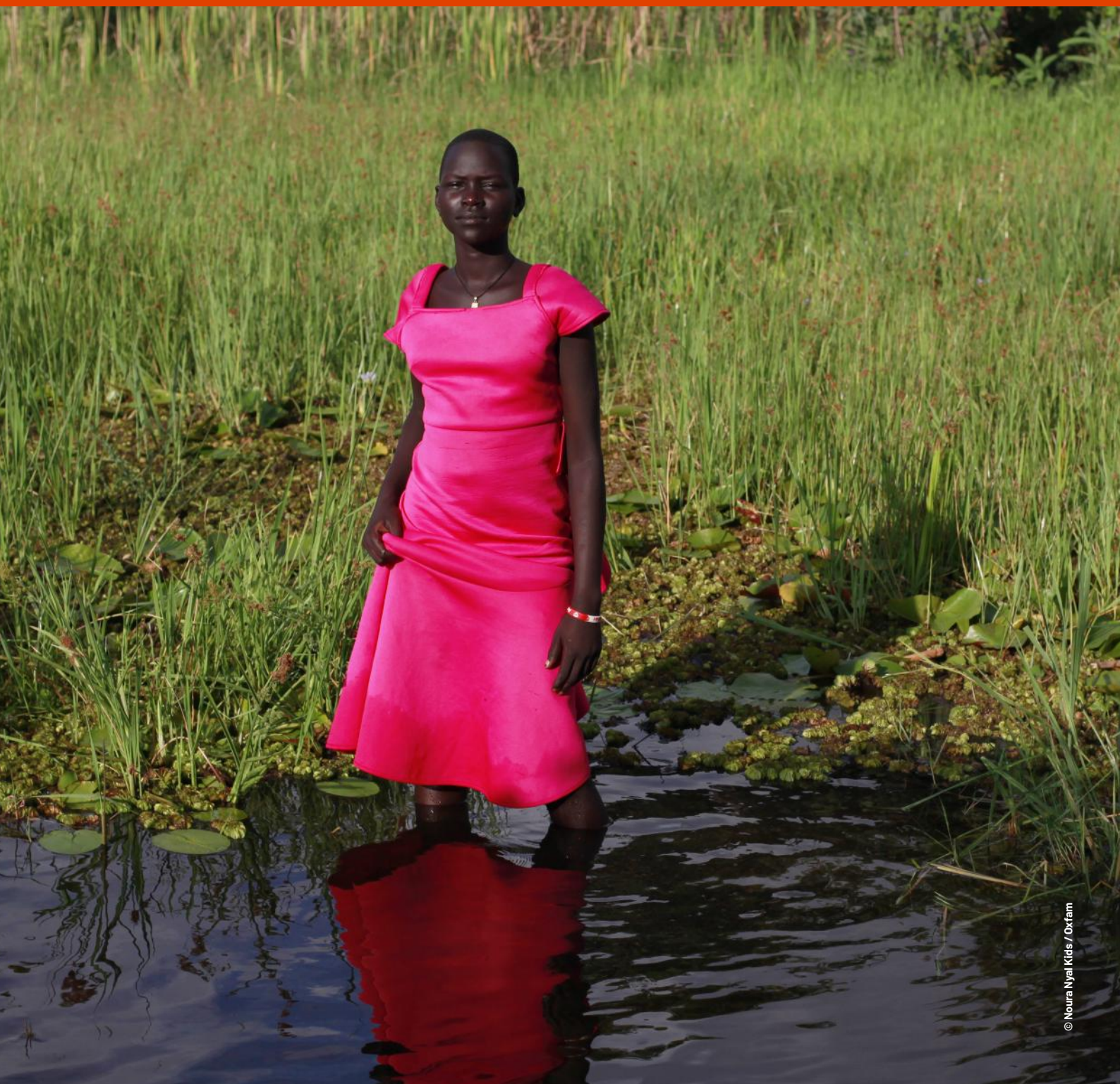
Quelles que soient les raisons de cette incohérence, nous sommes alertés par le manque de méthode et de transparence dans le reporting des données.

La répartition des types de soutien publics nous montre que si les ministères octroient principalement des subventions, **la majorité des financements octroyés par le groupe AFD le sont sous la forme de prêts** (plus de 60 % des montants totaux pour l'AFD et plus de 80 % des montants totaux pour Proparco). De même, confirmant le double discours de la France, on remarque **une forte augmentation des garanties exports sur la période étudiée**. De manière générale, ces tendances coïncident avec les tendances globales de diminuer les dons au profit des prêts et d'ouvrir la porte à des financements mixtes publics et privés.

Les tendances sur l'agriculture rejoignent le constat tiré sur la part dons/prêts dans l'APD au niveau global : la France est le troisième pays ayant le plus recours aux prêts dans son aide publique au développement, au risque d'endetter encore plus les pays les plus pauvres.

4

Conclusion et recommandations



Depuis 10 ans la France a pris des engagements forts en matière d'agroécologie et de politique agricole de développement. Malheureusement, les actes ne suivent pas et ces engagements ne se concrétisent pas financièrement. Une écrasante majorité des financements ne soutient pas une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires au niveau mondial plus justes et plus durables : **seuls 12,6% des financements bénéficient à une réelle transition agroécologique, la lutte contre la pauvreté rurale est négligée, l'intégration du genre oubliée et le climat totalement abandonné.** En revanche, les projets soutenant une agriculture basée sur un modèle agro-industriel, ou finançant des activités agricoles sans se poser de questions représentent plus d'un quart des financements globaux.

Ces chiffres pointent du doigt un grave problème de cohérence politique dans les attributions financières de la France. Les priorités françaises, définies notamment par les ministres de tutelles, et qui guident les orientations stratégiques des institutions financières ne sont traduites qu'à la marge dans les financements agricoles. **Nombre de financements sont octroyés sans prendre en compte leurs réels impacts structurels sur les populations du Sud.** Cela questionne le suivi qui est fait par la France de la mise en œuvre de ses lois et orientations stratégiques. Même les financements bilatéraux engagés par les ministères de tutelle des institutions de financements présentent de mauvais résultats sur leur contribution à la transition agroécologique, au climat, à la lutte contre la pauvreté, à la réduction des inégalités de genre ou au soutien à l'agriculture familiale.

Ces résultats questionnent directement l'impact de la France sur la faim dans le monde. En dehors des décaissements concernant l'aide alimentaire²⁷, à long terme la lutte contre la faim passe par des changements systémiques agissant sur les causes structurelles de la faim et au profit de ceux qui en souffrent le plus : les petite.s agriculteur.trice.s. Par son soutien massif (plus d'un quart des financements analysés) à un modèle agro-industriel qui est documenté comme néfaste tant pour le climat que pour la faim, les questions se posent : quel est le réel impact de la France dans la lutte contre la faim dans le monde ? Quelle est la réelle intention de ses financements ?

²⁷ Que la France s'est encore récemment engagé à augmenter de 30% entre 2019 et 2020

Enfin, la transparence dans les données publiques françaises est plus que jamais problématique. Nos résultats sont le fruit d'un long travail de recherche et d'agrégabilité des données et les disparités entre chaque institution dans la déclaration de leurs financements ont été un obstacle pour obtenir une base de données solide et exhaustive.

Il est impératif et urgent de changer cette situation : la France doit mettre de l'ordre dans ses financements, la transparence de ses données et la cohérence de ses positionnements. La France doit sortir de cette position ambivalente : financer l'agroécologie à la marge en contribuant massivement au développement de l'agro-industrie dans les pays bénéficiaires rend la France complice de l'insécurité alimentaire.

Nos trois organisations appellent tout particulièrement la France à :

1 | Opérer une réorientation majeure des financements

Plus d'un quart des financements sont actuellement attribués à des projets soutenant un modèle agro-industriel, soit plus de 300 millions d'euros rien qu'en 2018. Ces fonds doivent être réorientés et fléchés vers des projets répondant ouvertement à une stratégie de transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus justes et plus durables, en finançant en priorité des projets basés sur une approche agroécologique transformative, incluant une approche de genre, qui permettent de lutter véritablement contre la pauvreté et ne faisant pas l'impasse sur le climat. Bpifrance et Proparco doivent à ce titre particulièrement repenser leurs modalités d'actions afin de se mettre en conformité avec les objectifs français en matière de développement agricole et de priorisation des petites et moyennes entreprises.

2 | Garantir la transparence de tous les acteurs engageant des financements directs et indirects publics

Et appliquer cette transparence à tous les acteurs publics français engageant des financements à destination des pays éligibles à l'Aide Publique au Développement : les ministères, les institutions financières (groupe AFD, Bpifrance). Il est indispensable d'harmoniser les déclarations de financements de ces différentes institutions pour permettre un meilleur suivi de l'efficacité des financements français. Le groupe AFD doit par exemple communiquer l'ensemble des projets financés y compris via des intermédiaires financiers sur sa plateforme Open Data et le groupe Bpifrance Assurance Export doit publier la liste entière des projets qu'elle s'apprête à prendre à garantie (nom du projet, pays, entreprise, montant garanti, étude d'impact environnementale et sociale, émissions de gaz à effet de serre). Cette transparence doit systématiquement s'accompagner de la publication des études d'impacts (sociaux, environnementaux, etc.) des financements octroyés.

3 | Créer un bureau spécifique au sein de l'administration française pour veiller à la cohérence des politiques pour le développement.

De même, la nomination d'un rapporteur éponyme au sein du Sénat et de l'Assemblée Nationale est à ce titre indispensable. Promise par la LOPDSI de 2014 et jamais mis en place, la création d'un observatoire dédié au développement et aux enjeux de solidarité internationale serait clairement un pas en avant permettant de garantir le respect et la cohérence par la France de ses priorités stratégiques en terme de développement, et de leur congruence avec les Objectifs de développement durable.



© Ana Caroline de Lima / CCFD-Terre Solidaire



Lorena Rodriguez Alvarez

lrodriguezalvarez@actioncontrelafaim.org
Tél. 07 55 31 55 03



TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement

Sophie Rebours

s.rebours@ccfd-terresolidaire.org
Tél. 07 61 37 38 65



OXFAM
France

Noémie Coudurier

rncoudurier@oxfamfrance.org
Tél. 06 17 34 85 68